

Avis de constitution

SOCIETE « KARMA CORPORATION SARL » en abrégé « K.C SARL »

Siège ABIDJAN ADJAME 220 LOGEMENTS IMMEUBLE
HARMATTAN RDC PORTE 03,SECTION AC,PARCELLE 356,
Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KARMA CORPORATION SARL » en
abrégé « K.C SARL »

Objet : TRANSPORT DE PERSONNES ET DE
MARCHANDISES, TRANSPORT ET LOGISTIQUE, COMMERCE
GENERAL,
IMPORT-EXPORT. PRESTATIONS DE SERVICES
DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'
affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou
partie des bien sociaux. La prise de participation de la
société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou
étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou
connexe. Et généralement, toutes opérations
commerciales, industrielles, financières, mobilières et
immobilière, pouvant se rattacher directement ou
indirectement à l'objet social et à tous objets similaires
ou susceptibles d'en assurer le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME 220 LOGEMENTS IMMEUBLE
HARMATTAN RDC PORTE 03,SECTION AC,PARCELLE 356,
Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M DEMBELE ABDOUL AZIZ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05990 du 14/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36154/GTCA/RC/2024 du 14/06/2024

